

un choix judicieux, en élevant le veaux qui descendent d'une bonne race. Il faut de plus y ajouter un bon pâturage l'été, une nourriture suffisante et beaucoup de soin l'hiver. En agissant de la sorte, vous êtes sûrs d'avoir des vaches qui vous seront très profitables.

"Mais parce qu'il n'est pas nécessaire d'importer des bêtes à cornes, ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne faille pas importer d'autres animaux. Non, il ne faut pas pousser l'orgueil national trop loin. Nous pouvons importer le mouton et le cochon et même nous devons le faire. S'il fallait s'en tenir aux petits cochons minces que nous voyons si souvent dans nos campagnes, nous n'aurions pas raison de nous en féliciter.

"Je pourrais dire la même chose de nos chevaux, bien que nous avons une des meilleures races, mais elle a dégénéré faute de soins.

"Dans mon dernier voyage que j'ai fait en Europe, je suis allé en France et j'ai visité un établissement où il n'y avait pas moins de trois cents étalons. J'ai vu là les plus beaux chevaux qu'il soit possible de voir. J'ai remarqué deux races qui, selon moi, nous conviendraient parfaitement : c'est la race percheronne et la race normande. Les percherons que nous avons ici ne nous donnent pas une idée des percherons que j'ai vus en France. Nous n'avons certainement pas été heureux dans nos importations.

"Ceux qui ne sont pas décidés de donner à leurs chevaux tous les soins voulus, feront mieux de se procurer des percherons ; comme ils sont plus gros que les autres, lors même qu'ils seraient négligés, il leur resterait toujours une certaine valeur.

"Mais ceux qui veulent donner aux chevaux les soins qu'ils requièrent auront plus de profits d'élever le cheval normand parce qu'il est très beau de forme et qu'il se vendra très cher.

"Le cultivateur a tout intérêt à élever une belle race chevaline. Au lieu d'élever un poulain qu'il vendra \$80 il en aura un qu'il vendrait facilement de \$200 à \$300, et sans qu'il lui coûte plus cher pour l'élever.

"Il y a bien des cultivateurs qui s'imposeraient de grands sacrifices pour gagner quatre à cinq cents piastres dans une année. On peut ainsi arriver au même résultat et sans difficulté, en élevant une couple de poulains provenant de ces belles races.

"Je dois vous dire que le Gouvernement serait disposé à encourager l'importation de ces races de chevaux, s'il a l'approbation de la législature. (Applaudissements prolongés.)"

Après ce discours qui fut souvent et chaleureusement applaudi, une discussion s'éleva au sujet de l'organisation des cercles. Les RR. MM. Garon curé de St Sébastien, F.-X. Méthot, curé de St Eugène, M. le curé Gérin, l'Hon. M. Louis Beaubien, MM. Beauchamp, Barnard, Chapais et Dallaire prirent part à cette discussion très intéressante qui se termina par l'adoption d'une motion dont voici la teneur :

L'hon. M. Beaubien, secondé par le Révérend M. Méthot, propose que le Gouvernement soit prié de consacrer une petite partie de l'excédant restant en caisse chaque année sur l'octroi destiné aux sociétés d'agriculture, pour venir en aide aux cercles agricoles qui auront souscrit au moins \$25, en leur donnant le double du montant de leur souscription, pour favoriser une exposition de paroisse ou un concours de terres bien tenues dans chaque paroisse où il y a un cercle agricole.

La motion est adoptée unanimement. L'honorable M. Beaubien, et MM. Casavant, Beauchamp et Bernatchez, M. P. P., veulent bien se charger de la proposer et de l'appuyer auprès de l'honorable premier ministre et de la Législature.

Il est nommé *instantanément* un bureau de direction des cercles agricoles ayant pour président le Rév. M. Samuel Garon Ptre, curé de St-Sébastien d'Aylmer, et pour membres tous les présidents des cercles existants. Le Rév. M. Garon est chargé de présenter au prochain concile provincial de NN. SS. les Evêques de la province qui doit se tenir en mai, la constitution des cercles pour approbation, et la présente convention est dissoute.

M. Barnard, qui a été nommé secrétaire du bureau de direction, servira d'intermédiaire entre les divers cercles. Il met le *Journal d'agriculture* à la disposition de tous les cercles pour la publication de leurs rapports et pour aider leur progrès, en général.

Malgré tout l'intérêt qu'on a su donner à cette réunion, nous regrettons qu'elle ait été d'une aussi courte durée. La journée entière eut pu être avantageusement consacrée à la discussion sur des faits importants qui ont été dans les journaux l'objet d'une longue polémique, et qui ont pu jeter du louche sur la véritable mission des cercles agricoles. Pour notre part, nous étions préparé à donner quelques explications, à jeter un peu de lumière sur la manière dont nous envisageons les cercles agricoles qui doivent être des associations de pur désintéressement et d'un véritable dévouement à la cause agricole. M. Barnard ayant limité la discussion à quelques heures seulement, à l'ouverture même de la séance, nous avons été empêché de donner notre manière de voir à ce sujet, et nous ne sommes pas le seul. Nous le regrettons, car c'était alors le temps de dissiper les nuages qui peuvent entraver l'organisation des cercles agricoles qui doit être l'affaire de tous ceux qui ont véritablement à cœur le progrès agricole dans notre pays.

Nécrologie.

Révérend M. François Pilote; Curé de St Augustin.

Encore un vide dans les rangs de notre clergé Canadien ; encore un deuil profond et douloureux pour les amis de l'agriculture qui se sentent privés de leur plus ferme appui, d'un prêtre dévoué à qui la Divine Providence avait confié une double mission comme bienfaiteur de la jeunesse et de l'agriculture. Lundi, le 5 avril courant la mort a ravi à la paroisse de St Augustin dont il était le curé depuis 1870, ce saint pasteur, ce zélé promoteur du progrès agricole dans notre pays.

M. Pilote, natif de St Antoine de Tilly, fit ses études au Séminaire de Québec, et il fut fait prêtre le 9 août 1835, puis envoyé la même année au Séminaire de Nicolet où il occupa la charge d'assistant directeur et professeur de théologie. En 1836, il fut nommé vicaire à la Rivière-Quelle.

Le 27 décembre de cette même année, M. Pilote devenait directeur-adjoint et professeur de théologie au Collège de Ste-Anne. Le 12 février 1838, trois jours après la mort de M. Painchaud fondateur de cette institution, M. Pilote